

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion spéciale du Conseil municipal de la paroisse de Packington, dûment convoquée, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le lundi 17 décembre 2012 à 19 h 30 à laquelle étaient présents

Mesdames et messieurs les conseillers suivants : Yvan Côté, Louis Boulianne, Sarah Lebel, Anne Pelletier, Benoit Dubé, Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire.

Monsieur le maire fait lecture de l'avis de convocation et tous reconnaissent l'avoir reçu conformément à la loi

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-179-12 **Renoncement à l'avis de convocation**

Il est proposé par Benoit Dubé

que les membres du conseil étant tous présents, renoncent à l'avis de convocation.

Adoptée à l'unanimité

RS-180-12 **Adoption de l'avis de convocation**

Il est proposé par Sarah Lebel
et résolu

que le Conseil accepte l'ordre du jour prévu sur l'avis de convocation tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

RS-181-12 **Adoption des prévisions budgétaires 2013**

ATTENDU que le budget d'opération pour l'année 2013 prévoit des dépenses au montant de 1,075,358 \$ qui se répartissent comme suit :

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	203,088.00
	\$
Sécurité publique	96,669.00
Transport	353,895.00
Hygiène du milieu	90,367.00
Santé et bien-être	4,582.00
Aménagement, urbanisme et développement	28,410.00
Loisirs et culture	65,748.00
Frais de financement	35,709.00

Autres activités financières

Remboursement en capital	146,000.00
	\$
Transfert aux activités d'investissement	28,000.00
Réserve financière	22,890.00

ATTENDU que pour réaliser les sommes nécessaires aux dépenses de fonctionnement et pourvoir aux autres activités financières, les revenus pour équilibrer ce budget sont de l'ordre de 1,075,358.\$ ce qui se répartissent comme suit :

Taxes	539,488.00
	\$
Paiement tenant lieu de taxes	24,842.00
Autres revenus de sources locales	74,515.00
Transferts	436,513.00

Par conséquent,
il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil adopte les prévisions budgétaires 2013 de la municipalité de la paroisse de Packington tel que décrites ci-haut.

Adoptée à l'unanimité

RS-182-12 Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations

Il est proposé par Sarah Lebel
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015.

Adoptée à l'unanimité

RS-183-12 **Imposition de la taxe**

Il est proposé par Anne Pelletier
et résolu

qu'une taxe foncière de 1.05 \$ du cent dollars d'évaluation soit et sera imposée et sera prélevée sur tous les biens fonds imposables de la municipalité;

Adoptée à l'unanimité

Avis de motion RG-264-2013

M. Patrick Michaud donne avis de motion qu'à une séance subséquente, le Conseil municipal de la paroisse de Packington adoptera le règlement 264-2013, règlement amendant le règlement 243-2010, décrétant de nouveaux tarifs pour le ramassage, la disposition et le recyclage des matières résiduelles sur le territoire de Packington

Avis de motion RG-265-2013

Mme Sarah Lebel donne avis de motion qu'à une séance subséquente, le Conseil municipal de la paroisse de Packington adoptera le règlement 265-2013, règlement amendant le règlement 246-2010, décrétant de nouveaux tarifs pour la compensation pour la vidange des fosses septiques et des puisards.

Période de questions

Aucune question

Levée de l'assemblée

À 20 h 30, Monsieur Émilien Beaulieu, maire, propose la levée de l'assemblée.